



# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

18 mars 2002

Par l'équipe du Collectif

Numéro 93



## Le forum : préparation et pré-inscription

Nous avons par ailleurs commencé à recevoir les pré-inscriptions pour le Forum citoyen de mai. Ça nous est très utile et on vous invite à nous faire connaître vite vos intentions, histoire pour nous de prévoir un peu. on voudrait pouvoir proposer bientôt une répartition des 400 places disponibles entre les divers réseaux pressentis.

Une question nous est posée sur le fait que les dates laissent peu de temps pour une étape régionale avant ce forum. C'est vrai, mais nous tenions à un événement au printemps compte tenu de la conjoncture. Peut-être faut-il voir ça comme un processus. Nous commençons tout juste à aborder les questions qui seront au coeur de ce forum et que vous trouvez dans la démarche préparatoire. Alors peut-être serait-il bien de prévoir leur appropriation en région tout autant après qu'avant le Forum. En fait le mois de mai au complet s'annonce riche en événements touchant un aspect ou l'autre de nos mobilisations vers un Québec sans pauvreté. Alors, il y aura moyen de prendre le train avant, pendant et ensuite, au moment opportun pour chacun. On vous revient bientôt sur tout ça.



## On s'ajuste!

Bonjour tout le monde! Quand y a beaucoup d'ingrédients dans la soupe, ça suppose parfois des ajustements. C'est ce qu'on fait cette semaine, on ajuste l'assaisonnement. Voici donc quelques infos ou explications pour aider à notre roulement collectif.

Bon, on commence par la campagne Crises de fin de mois.

### Crises de fin de mois, énoncé économique et autres

Tout d'abord l'actualité nous amène à nous ajuster constamment. Nous avons appris hier que la ministre Pauline Marois ferait un énoncé économique complémentaire au budget de l'automne dernier, mardi prochain, le 19 mars, dans un contexte où, finalement, l'économie ne va pas si pire. Alors nous avons envoyé illico un communiqué de presse qui reprend les éléments de la campagne. Vous en trouverez le texte en page 2 de ce bulletin. On vous invite à analyser l'énoncé à venir en conséquence et à exiger que le gouvernement mette les priorités là où les besoins sont les plus criants. L'amélioration directe du revenu des plus pauvres, ça ne peut plus attendre. Et si c'est pas là, les prochaines occasions seront le dépôt des crédits quelque part en avril et l'annonce que le gouvernement fera de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Quant aux dates de la campagne, vous avez remarqué avec raison une certaine contradiction dans nos consignes : on annonce une campagne sur février, mars, avril et on vous demande des résultats pour la mi-mars! On s'en excuse pour les régions qui se seraient senties bousculées : c'est bel et bien une campagne sur trois mois! Go!

Plusieurs régions d'ailleurs s'y sont mises. Au Saguenay- Lac St-Jean, ça s'en vient en mars. À Montréal, une action commune est prévue pour le début d'avril. À Québec aussi, ça sera pour avril. Les Laurentides s'enlignent plutôt pour sortir pendant la semaine des personnes assistées sociales. Bref, à vous de choisir votre momentum... et de nous en prévenir! Pour notre part, nous interviendrons en mars et en avril, en nous adaptant à l'actualité.

### Financement

Dans notre pointage pour la campagne de financement, nous avons malencontreusement expédié des invitations à contribuer à des personnes en situation de pauvreté signataires de manifestes alors que l'intention était de faire appel à des organisations signataires et donc en appui. Nous nous excusons de cet imbroglio tout en rappelant que le formulaire de contribution prévoit aussi des contributions en mots, sous la forme de messages que nous pourrions reproduire. **Peut-être serait-ce une façon de les utiliser. Par ailleurs le besoin de financement est bien réel pour boucler l'année en cours.** Si vous pensez pouvoir distribuer des enveloppes autour de vous, appelez-nous. On vous envoie ça. Toudlou et à la prochaine. 



**Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté**

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

Tél.: (418) 525-0040 / Fax: (418) 525-0740

Courriel: [pauvrete@dic.net](mailto:pauvrete@dic.net)

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.

## Énoncé complémentaire au Discours sur le Budget 2002-2003

# Pauline Marois doit s'attaquer à la couverture des besoins essentiels

Québec, le 15 mars 2001 – Le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté estime que l'énoncé économique que présentera la ministre des Finances mardi prochain doit inclure des pas significatifs vers une pleine couverture des besoins essentiels de l'ensemble de la population québécoise.

Le Collectif rappelle à la ministre que les mesures urgentes contenues dans sa proposition de loi vont toutes dans le sens de cette couverture. Ces mesures sont :

- l'application du principe d'appauvrissement zéro à l'ensemble du cinquième plus pauvre de la population;
- un barème plancher à l'aide sociale qui assure la couverture des besoins essentiels et qui ne peut être coupé pour cette partie;
- le retour à la gratuité des médicaments pour les plus pauvres
- l'application réelle du droit à la formation, l'insertion et l'intégration à l'emploi;
- une amélioration substantielle de l'allocation familiale;
- le retour à un niveau de construction de 8000 logements sociaux par année;
- la hausse du salaire minimum à niveau de sortie de la pauvreté;
- une meilleure protection des travailleurs et travailleuses à temps partiel ou à statut précaire.

« Que la situation économique s'améliore ou se détériore, le premier devoir de la ministre va aux personnes qui vivent les déficits humains les plus importants », affirme **Vivian Labrie**, porte-parole du Collectif.

Des milliers de personnes vivent des crises économiques à toutes les fins de mois. Selon le Collectif, le gouvernement doit à ces personnes de réparer avant la fin de son mandat deux iniquités dont il portera sinon l'odieux. Premièrement, il est plus que temps qu'il tienne sa promesse du Sommet de la jeunesse d'abolir totalement la coupure pour partage de logement. Ensuite, face aux effets pervers maintes fois démontrés de son abolition, il doit rétablir la gratuité des médicaments pour toutes les personnes à l'aide sociale et les personnes âgées recevant le supplément de revenu garanti. Ces deux mesures combinées totalisent environ 90 millions \$.

Le Collectif regroupe 26 organisations nationales et un réseau actif dans 16 régions du Québec. Sa démarche reçoit l'appui de plus de 215 000 personnes et 1600 organisations.